



economiesuisse

Opinion

18 août 2003

Numéro 13

Effet de serre et effet de manche

Ainsi donc, les écologistes suisses veulent sauver la planète des effets du réchauffement climatique en instaurant, dans la minuscule Suisse, une taxe de un franc par litre de carburant consommé par les véhicules automobiles. But : inciter les usagers du transport individuel à prendre le train. On remarquera en passant combien les Verts ignorent superbement tous ceux qui ne disposent pas d'un transport collectif, notamment les habitants des régions périphériques et de montagne.

Parmi les gaz à effet de serre, le CO₂ tient incontestablement le devant de la scène. Les émissions **naturelles** de ce gaz dans l'atmosphère sont estimées à 350 milliards de tonnes. Les rejets d'origine humaine atteignent 26 milliards de tonnes, soit 7% environ des émissions naturelles. Pour juger de l'effet réel que pourraient avoir sur le réchauffement de la planète des mesures prises par la seule Suisse en vue de réduire les rejets de CO₂ dus aux activités humaines, il est d'abord nécessaire de connaître la part de notre pays à ces rejets.

On s'en doutait, les principaux producteurs de ce gaz sont les USA, avec plus de 36% des rejets, suivis de l'UE (24%) et de la Russie (17%). La Suisse a une part qui se situe entre 0,2 et 0,3%. Par habitant, les différences sont encore plus frappantes puisque les émissions annuelles de CO₂ sont de 20 tonnes aux USA, premiers de classe, contre 6 tonnes en Suisse, qui se situe en queue des pays industrialisés. Quand les USA augmentent leur production de CO₂ d'un pour-cent (une telle hausse s'est produite tous les 6 mois entre 1992 et 1996), cela représente plus du double des émissions annuelles de CO₂ de la Suisse ! Pas besoin d'être un expert pour remarquer que toute démarche isolée de notre part ne ferait pas frémir le compteur.

Le Protocole de Kyoto oblige les pays signataires à réduire de 8% leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici à l'an 2010, par rapport à leur niveau de 1990. Bon élève à son habitude, notre pays est le premier à en avoir inscrit les principes dans sa législation. Il est même allé plus loin que ses engagements internationaux en fixant dans sa loi sur le CO₂ un objectif de réduction de 10% de ce gaz (15% pour les combustibles et 8% pour les carburants), toujours par rapport à l'année de référence 1990.

On sait que les USA ont décidé de se retirer du processus de Kyoto. Le Protocole entrera toutefois en vigueur dès que 55 pays, responsables d'au moins 55% des émissions des pays industrialisés, l'auront ratifié. La dimension planétaire du problème exige des solutions concertées. Seule la définition d'un cadre international pour la protection du climat est à même de dégager des solutions efficaces et d'en garantir une application identique. En sus de son inefficacité, tout cavalier seul de la Suisse, tel que celui prôné par les écologistes, tient donc de l'effet de manche à usage électoral.

Jean-Claude Chappuis

Fédération des entreprises suisses
Verband der Schweizer Unternehmen
Federazione delle imprese svizzere
Swiss Business Federation

Carrefour de Rive 1
Case postale 3684 / CH-1211 Genève 3
Téléphone +41 22 786 66 81
Téléfax +41 22 786 64 50
www.economiesuisse.ch